

Nos services

Votre cabinet de conseil
en protection des données personnelles

- ✓ Audit
- ✓ Formation
- ✓ DPO externalisé
- ✓ Assistance et support au DPO
- ✓ myDPO : logiciel RGPD
- ✓ Réalisation de vos PIA

> Pour un véritable accompagnement

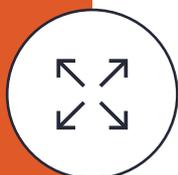
Notre Cabinet

Le Groupe DPO Consulting est un cabinet de conseil spécialisé en protection des données personnelles.

Nous assistons les organisations de toutes tailles et tous secteurs dans leur mise en conformité à la réglementation, en participant de manière active à la création de leur patrimoine informationnel.

Nous vous proposons un accompagnement sur mesure dans vos choix stratégiques tant organisationnels que techniques.

Notre équipe



Polyvalent

Experts en protection des données personnelles, nos consultants sont formés en sécurité informatique et en gestion de projet.



Pédagogique

Nos consultants vous accompagnent dans la réalisation concrète des solutions qu'ils vous proposent.



À l'écoute

La compréhension et la satisfaction des besoins de nos clients est au coeur du travail de nos consultants.

Nos forces



Pragmatique

Nous vous proposons des solutions concrètes adaptées au contexte et à l'environnement de votre structure.



Réactif

Nous organisons nos prestations en fonction de vos impératifs business et de l'urgence de vos besoins.



Opérationnel

Nous nous inscrivons dans une démarche collaborative qui permet d'alléger les charges et de faciliter le transfert de compétence.

> Ce que nous vous proposons



Audit et mise en conformité au RGPD

Nous réalisons une cartographie de vos traitements de données, auditions votre structure ainsi que vos projets et vous recommandons des solutions à mettre en place pour vous mettre en conformité.



Formations pratiques et sur mesure

Clé du maintien de votre mise en conformité et de votre réussite, nous proposons à vos équipes plusieurs niveaux de formation. Nos formations se basent sur une expertise métier et terrain.



L'externalisation de la fonction de DPO

Désigné officiellement auprès de la CNIL, nous réalisons pour vous l'ensemble des missions du DPO (conseil, tenue du registre, point de contact des personnes concernées, gestion documentaire des preuves de votre conformité, mise à disposition de notre outil myDPO, etc.).



La mise à disposition de myDPO

DPO Consulting a conçu une solution logicielle, myDPO, pour optimiser la mise en œuvre des obligations imposées par la réglementation. Véritable assistant du DPO, myDPO centralise et automatise les éléments nécessaires à votre mise en conformité au RGPD.



Réalisation de vos PIA

L'analyse d'impact sur la vie privée permet de gérer les risques induits par un traitement pour les droits et libertés des personnes. Nos experts réalisent pour vous les PIA rendus obligatoires par la réglementation.



Assistance et support aux DPO

Nos experts accompagnent votre DPO dans l'exercice de ses missions. Nous lui fournissons des conseils personnalisés et adaptés à l'exercice de ses missions ainsi que les outils dont il aura besoin au quotidien.

